

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 11 septembre à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 5 septembre 2024

**Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :**

**Présents** : Mmes, MM. - Christel AVIGNON-BELKHIR – Richard BLETON – Damien BRUNET – Philippe COLORICCHIO – Laurence DELBECQ – Amandine JAMY – Vincent LACAZE – Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER

**Procurations** : Mme Agnès BELLAGAMBA à Mme Cécile RIVIER – Mme Nadine CHOCRAUX à Mme Christel AVIGNON-BELKHIR – M. Yves CHAREYRE à M. Ludovic LACROIX – M. Dominique ESCURE à M. Guillaume LUYTON – M. Juan VASCHALDE à Mme Laurence DELBECQ

**Absents** : Mme Odile LABROY – M. Georges VELUIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

**Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :**

- **DIA :**

- Non usage du droit de préemption pour 4 DIA : 134 Allée des Vergers  
30 Route de Moras  
106 Allée du Couchant  
Les Petites Epines Bénites

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET  
2024**

Votants : 17

Pour : 17

**OBJET : DELIBERATION DE GARANTIE DE RACHAT POUR L'ACQUISITION DOYAT  
– INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON**

L'EPORA va procéder à l'acquisition de la maison « DOYAT » au prix de 150 000 €.

L'EPORA nous demande une délibération :

- **VALIDANT** l'acquisition par EPORA des parcelles AD 269, AD 271 et AD 272 appartenant à l'indivision DOYAT,
- **POSITIONNANT** la commune comme garante du rachat du bien au terme du portage foncier assuré par EPORA,
- **AUTORISANT** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants à cette transaction.

Votants : 17

Pour : 17

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – INTERVENTION DE LUDOVIC LACROIX**

La Commission associations s'est réunie afin d'examiner les demandes de subventions des associations locales. Il est donné le détail des subventions proposées pour 2024.

<b>Associations</b>	<b>Montant €</b>
ACCA	500
ACDNRS	50
ANACR26	50
ANIMATION ECOLE PUBLIQUE	2 200
APEL DU SACRE CŒUR	200
BIBLIOTHEQUE	2 500
COMPAGNIE D'ARLANDE	300
CONSCRITS	150
DANSE DES COLLINES	300
ELECTROLAPSE	500
FNACA	250
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500
JSP	500
LA TRUITE DE VEUZE	250
LES AMIS DES ROSES D'AUTOMNE	300
ORCHESTRE D'HARMONIE	2 900
PATRIMOINE	1 000
BIKE CLUB SAINT SORLIN	1 500
ST-SORLIN SPORTIF BASKET	3 500
TENNIS CLUB	1 800
USVG	3 800

CORDEE SPELEO	100
PETANQUE	300
PREVENTION ROUTIERE	110
	23 560

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** d'allouer les subventions aux associations telles que détaillées ci-dessus

Votants : 17                      Pour : 17

**OBJET : DCM N°3 : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 3 – OPERATION 271 DEGATS SUITE INONDATIONS – INTERVENTION DE LAURENCE DELBECQ**

Il est exposé ce qui suit :

Afin de régler les frais engagés suite aux inondations du 18 septembre 2023, il convient d'inscrire des crédits au budget. Il est proposé la décision modificative suivante :

<b>N° 271– DEGATS SUITE INONDATIONS</b>		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b><i>Comptes de dépenses</i></b>		
2151 – Opération 271 Dégâts suite inondations		34 000 €
2151 - Opération 66 Travaux voirie	34 000 €	

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**Décide** de procéder à la décision modificative ci-dessus énumérée.

Votants : 17                      Pour : 17

**OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL – INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON**

Il est exposé ce qui suit :

Afin de remplacer l'agent ayant quitté la collectivité en décembre 2023, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à raison de 28 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** de créer un poste d'adjoint technique territorial au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à raison de 28 heures hebdomadaires.

Votants : 17                      Pour : 17

**OBJET : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL - INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON**

Il est exposé ce qui suit :

Suite à un avancement de grade, un agent actuellement agent de maitrise territorial peut être promu agent de maitrise principal. Afin de pouvoir le nommer dans ce grade nous devons créer un poste au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à raison de 35 heures hebdomadaires.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** de créer un poste d'agent de maitrise principal au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à raison de 35 heures hebdomadaires.

Votants : 17

Pour : 17

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

CITY STADE

Le city a été vendu à 1 000 euros à un camping vers le lac d'Annecy : le camping le Solitaire du Lac.

SUPPRESSION ADRESSES MAIL « MAIRIE »

Suite à l'augmentation des abonnements de chaque boîte mail, un tableau sera diffusé à l'ensemble du conseil municipal afin de mettre à jour les adresses mails personnelles et les numéros de téléphone.

ELECTION DU BUREAU A LA CCPDA

Florent BRUNET est le nouveau Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche.

Guillaume LUYTON a été élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président et sera en charge de l'Economie et du Commerce.

MARCHÉ

Prochains marchés :

Ce vendredi, le 13 septembre 2024. La buvette sera tenue par l'APE de l'Ecole Publique. L'élection du meilleur gâteau sera faite par le Conseil Municipal Enfants.

Le vendredi 11 octobre 2024, buvette tenue par le tennis.

Le vendredi 13 décembre 2024, marché de Noël (intérieur et extérieur). La buvette sera tenue par le rugby. Un repas sera proposé.

CCAS

Généralités en Fête : réunion le 16 septembre 2024.

Spectacle Semaine Bleue le 2 octobre 2024 après-midi, ouvert à tous.

Repas des aînés le 7 décembre 2024.

Mise en place d'ateliers informatiques en partenariat avec MALAKOFF Humanis et animés par une ergothérapeute (Merci Julie !).

ETUDE URBAINE

Le bureau d'études ARTER doit aller à la rencontre des commerçants et de la population.

MODIFICATION DU PLU :

La modification du PLU va pouvoir débuter. Le délai de recours est passé.

### TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux du second bassin (Place de l'Eglise) devraient avoir lieu durant les vacances de la Toussaint pour ne pas impacter les transports scolaires.

Les travaux avancent bien !

Pour rappel, les réunions de chantier sont les mardis à 14h.

### DIGUES

Les coupes de bois ont débuté le 15 septembre 2024. Les travaux des digues sont programmés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour 6 mois.

### ASSOCIATIONS

Calendrier des fêtes établi. Les salles vont être occupées entre 75 et 80 %.

### ELECTROLAPSE

Bon retour, bonne organisation ! Environ 8000 festivaliers sur les 2 jours.

### PARALYMPIQUES PARIS 2024

Super voyage ! Les collégiens ont été ravis de leur voyage.

### COLLEGE

Arrivée d'une nouvelle principale : Mme GUICHARD Catherine.

### CEREMONIE STELE DENIS BRUNET

Elle aura lieu ce lundi, le 16 septembre 2024 à 14h.